



### Des comptes dans le rouge

Les résultats 2024 en santé ont laissé des comptes déficitaires et il était nécessaire de revoir les paramètres qui régissent le régime de santé afin de tendre rapidement vers l'équilibre et éviter une dégradation des tarifs et des prestations.

Harmonie Mutuelle explique que cela est dû notamment :

- au désengagement de la sécurité sociale sur de nombreuses prestations ;
- au déremboursement de médicaments, entraînant une augmentation du reste à charge ;
- à la hausse de la fréquence des soins ;
- à la hausse du coût moyen des actes ;
- à la revalorisation du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) sur lequel est indexée votre cotisation.

### Quelles conséquences pour vous ?

Conscient que la hausse contenue de la cotisation impactera votre pouvoir d'achat, la **CFE-CGC** a pris ses responsabilités pour préserver votre mutuelle avec des prestations de bons niveaux.

Cette augmentation est moins « brutale » que celle proposée par certaines organisations syndicales qui envisageaient une hausse de 15% de votre cotisation ! La Direction a refusé cette demande en prenant également sa part de responsabilité en augmentant sa contribution.

Concrètement, cela se traduit au 1<sup>er</sup> janvier par :

- Une part employeur portée à 67,5 % (contre 65 aujourd'hui) ;
- Une part salariale passant à 32,5 % (contre 35 aujourd'hui) ;
- Une cotisation augmentée de 10 % ;
- Une cotisation « du conjoint » augmentée de 10% passant de 80 € à 88 €.

#### S'ATTAQUER AUX CAUSES PLUTÔT QU'AUX CONSEQUENCES

La **CFE-CGC** appelle solennellement la Direction à s'attaquer aux causes plutôt qu'aux conséquences afin de revenir à des comptes assainis.

C'est en déployant une politique HSE raisonnée, audible, préventive et pédagogique que les arrêts de travail diminueront.

Cela passera par des analyses terrain abouties et partagées entre tous les acteurs de la prévention (*personnels, élus, managers, médecins, préventeurs* ...) afin de limiter le nombre d'arrêts de travail.

La **CFE-CGC** est volontaire pour matérialiser les mesures adéquates à travers un accord sur l'usure professionnelle ambitieux et dynamiser les accords QVCT locaux.



Compte-rendu  
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail  
**Vos délégués syndicaux centraux**

J'adhère

Document  
non disponible  
en ligne

Olivier TEISSEIRE

Samuel MOINAUX

